



Édition spéciale

ICI ON RECYCLE!

ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

ICI ON RECYCLE!

Faites-en profiter votre établissement!

Faire reconnaître une saine gestion des matières résiduelles

ICI ON RECYCLE! est un programme de **RECYC-QUÉBEC** qui a pour but de reconnaître les industries, les commerces et les institutions (ICI) ayant des mesures permettant une gestion exemplaire des matières résiduelles et qui contribuent ainsi à protéger l'environnement. Les actions des ICI vont de l'impression des documents recto verso à l'utilisation de papier recyclé et de la récupération des équipements informatiques au réemploi des palettes de livraison.

Le programme offre trois niveaux de participation :

Le niveau 1 – Engagement : vise à amener les ICI à connaître leurs matières résiduelles et à mettre en place des mesures favorisant les 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation).

Le niveau 2 – Mise en œuvre : demande aux ICI d'avoir déjà implanté des mesures pratiques visant une saine gestion des matières résiduelles et d'avoir réalisé des actions d'information.

Le niveau 3 – Performance : implique que les ICI ont mis en place des mesures de réduction, de réemploi, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles qui leur permettent d'atteindre un taux de mise en valeur dépassant les 80 %.

Saviez-vous que ...

« En 2008, près de 2,5 millions de tonnes de matières résiduelles ont été récupérées et mises en valeur dans le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI), ce qui représente 53 % des matières pouvant être valorisées. La performance de récupération et de mise en valeur de ce secteur a donc bien progressé entre 2006 et 2008, avec une augmentation de quatre points de pourcentage du taux de récupération. **Toutefois, des améliorations sont encore souhaitables, car ce secteur est celui qui génère le plus de matières résiduelles (41 % en 2008) et en envoie le plus à l'élimination (45 % en 2008).** »



RECYC-QUÉBEC, 2008
*Bilan 2008 de la gestion des
matières résiduelles
au Québec*

De bonnes raisons pour s'inscrire

- Faire connaître publiquement ses réalisations et son engagement en faveur de la préservation des ressources naturelles et de l'environnement
- Faire homologuer ses réalisations par un tiers indépendant issu du gouvernement
- Être reconnu comme un leader dans son secteur d'activités en ce qui concerne la gestion responsable des matières résiduelles
- Reconnaître et souligner la participation de ses employés à l'implantation de mesures de 3RV.



Inscription

Tous les dossiers de candidatures doivent être complétés en ligne sur le [Portail ICI ON RECYCLE!](#) de RECYC-QUÉBEC.

Les ICI doivent fournir les documents exigés dans le formulaire d'inscription ainsi que toute information pertinente à la candidature et acquitter les frais d'analyse de dossier correspondant au niveau visé par la demande. (D'aucuns frais à 275 \$ selon le niveau)

Si un ICI n'est pas certain du niveau auquel il veut s'inscrire ou s'il désire être accompagné dans le processus d'inscription quel que soit le niveau, il peut contacter le conseil de l'environnement. 418 721-5711.

ICI ON RECYCLE!

des gestes qui comptent ...

La réduction à la source : une solution de premier ordre



La réduction à la source est un moyen de gestion des matières résiduelles de premier ordre, car elle encourage une utilisation plus efficace des ressources naturelles, réduit les déchets à la source et permet d'économiser sur les coûts de recyclage et d'élimination des matières

résiduelles de l'entreprise. Dans certains secteurs d'activités, réduire à la source peut impliquer des changements dans le choix des matières premières, la chaîne de production et la mise en marché d'un produit afin de réduire la quantité et la toxicité des matières résiduelles générées. Dans de telles situations, il pourrait s'avérer profitable de contracter des spécialistes en environnement ou en génie-conseil habilités dans l'identification des alternatives pour l'établissement.

Par ailleurs, plusieurs petits gestes simples visant la réduction à la source sont à la portée de tous les ICI, grands ou petits, spécialisés ou non. À titre d'exemple, ces actions peuvent inclure des directives d'achats qui encouragent la prévention des déchets, l'impression de documents recto verso et la sensibilisation des employés à la [«boîte à lunch écologique»](#). Plusieurs autres exemples de ces gestes simples se trouvent [ici](#).

De façon générale, ces pratiques sont compatibles, augmentant ainsi l'efficacité de votre système de gestion des matières résiduelles. D'ailleurs, la mise en œuvre de plusieurs de ces gestes s'avère une étape

essentielle dans l'atteinte du niveau 2 – Mise en œuvre du programme de certification **ICI ON RECYCLE!** Donc, par où commencer? L'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles pourrait s'avérer un moyen efficace de s'engager, et coordonner la démarche. Visitez le site [« Déchet Zéro au boulot »](#) pour plus de détails.

Déchet *Zéro* au boulot

ICI ON RECYCLE!

citoyens écoresponsables ...

Devenir un citoyen écoresponsable ICI ON RECYCLE!



La population du Québec génère en moyenne 1,69 tonne de matières résiduelles par année. En tant que citoyen, une gestion efficace des matières résiduelles à la maison est une nécessité, car le secteur résidentiel génère à lui seul 24 % des matières résiduelles. Plusieurs astuces pour améliorer la [gestion des matières résiduelles à la maison](#) ainsi qu'un [moteur de recherche](#) d'informations et de ressources par municipalités sont offerts.

Cependant, presque le double de cette quantité, soit 41 % des matières résiduelles, est généré à l'intérieur des opérations de nos industries, commerces et institutions (ICI). Plusieurs solutions s'offrent alors au citoyen :

Un récupérateur, un recycleur ou ... un valorisateur?

Le [Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs](#) de RECYC-QUÉBEC est à la disposition de tous. La recherche peut se faire en se limitant, au besoin, aux entreprises situées dans le Bas-Saint-Laurent. Si la recherche ne porte pas fruit, le ou la responsable de la gestion des matières résiduelles de la municipalité ou de la MRC devrait être d'une bonne aide.

- Élaborer et mettre en œuvre un [plan de gestion des matières résiduelles](#) dans son lieu de travail. Cette démarche pourrait être bonifiée par une adhésion au Programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE!
- Prioriser les établissements attestés par le Programme ICI ON RECYCLE! pour les emplettes. Une [liste à jour des établissements attestés, reconnus ou inscrits au programme](#) par zone administrative est disponible sur le site du programme.
- Si les ICI préférés du citoyen ne sont pas encore inscrits au Programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE!, il peut en faire la demande! Le conseil régional de l'environnement et RECYC-QUÉBEC seront en mesure de les accompagner dans la démarche.



Une pharmacie qui s'engage sur le plan environnemental !

Entrevue avec Isabelle Minville, co-proprétaire de pharmacies attestées au niveau 3 ICI ON RECYCLE!

Sans hésitation, la pharmacienne et co-proprétaire des deux succursales Uniprix de Mont-Joli, Isabelle Minville, a inscrit ses établissements au Programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE! « Nous trouvons important de faire notre part pour l'environnement et dès le départ, toute l'équipe a voulu embarquer et y mettre du sien ». Afin d'être attestées au niveau 3 – Performance, les pharmacies ont dû apporter plusieurs changements tels que changer de compagnies pour s'assurer que tous les contenants de médicaments soient recyclables, sensibiliser la clientèle aux sacs écologiques et mettre des bacs de recyclage à plusieurs endroits. Les employés ont

aussi appliqué la réduction à la source en utilisant, par exemple, le courriel au lieu du télécopieur et en n'imprimant pas de reçu pour les clients quand ce n'est pas nécessaire.

Aujourd'hui, les succursales Uniprix Marie-Noëlle et Isabelle Minville bénéficient des avantages de l'attestation ICI ON RECYCLE! « Plusieurs clients ont vu l'information dans le journal et ils nous en parlent, ils sont fiers d'aller dans une pharmacie soucieuse de l'environnement. De plus, l'attestation donne une belle crédibilité » affirme madame Minville. Selon elle, les établissements ICI ne devraient pas avoir peur de foncer et de s'inscrire au programme. « Ce n'est pas si compliqué ! Il faut penser à l'environnement et au futur de la planète. En plus, poser ces gestes permet de sauver des sous ! » souligne-t-elle. Une chose est sûre, Isabelle Minville et son équipe continueront de repenser leur fonctionnement pour que leurs succursales soient plus écologiques et ils n'hésiteront pas à renouveler leur attestation en 2013.

MESSAGE AUX LECTEURS DE L'



Publié depuis 1996, le périodique l'ÉchoSystème permet à la population d'avoir accès gratuitement à des informations de choix sur les débats environnementaux qui nous concernent tous. La tribune de l'ÉchoSystème est ouverte à vous, citoyens et organismes soucieux de partager des informations importantes provenant de votre implication dans les dossiers environnementaux qui nous préoccupent. Vous pouvez faire parvenir vos textes par courriel à l'adresse suivante : crebsl_mel@globetrotter.net .



CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
BAS-SAINT-LAURENT

88, Saint-Germain Ouest, Bureau 104
Rimouski (Québec) G5L 4B5
Téléphone : 418 721-5711 / Télécopieur : 418 724-2216
Courriel : crebsl@globetrotter.net
Site Internet : www.crebsl.com